

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 810 /2024

Annaba le, 25/11/2024

A

Monsieur : Guermouai El Hadi
Lotissement 1er Novembre N°19 - Khenchela

OBJET : Mise en demeure N° 01 Pour Retard Exécution des Travaux.

Projet : Travaux Câble FO pour Modernisation Tour belvedere 1 /TB1N23.

Bon de commande N° : 297 du 05/10/2024, ODS N° : 299/2024 du 05/10/2024

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet, qui vous été confié dans le cadre du contrat d'adhésion à commande référencé : 28/AT/DOT23/SDFS/DAL/SM/2024 du 11/03/24, il a été constaté que les travaux ne sont pas encore achevés et ce malgré l'écoulement du délai contractuel.

A cet effet, je vous mets en demeure afin d'achever les travaux et le renforcement du chantier en moyens humains et matériels pour palier le retard enregistré ;
Un délai de 08 jours vous ai accordés afin de remédier à l'ensemble des défaillances constatées et honorer vos obligations contractuelles, faute de quoi je me verrai dans l'obligation de procéder à la résiliation de votre contrat.



2024 نوفمبر 26

Le Directeur Opérationnel des
Télécommunications Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad